
Afrique

1. La situation concernant le Sahara occidental

Au cours de la période considérée, le Conseil de sécurité a tenu quatre séances, dont deux séances privées, et adopté deux résolutions en relation avec la situation concernant le Sahara occidental. Il a prorogé le mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

(MINURSO)² pour une période d'un an à deux reprises, par ses résolutions 2152 (2014) et 2218 (2015).

² Pour plus d'informations sur le mandat de la MINURSO, voir la section I (Opérations de maintien de la paix) de la dixième partie.

Séances : la situation concernant le Sahara occidental

<i>Séance et date</i>	<i>Question subsidiaire</i>	<i>Autres documents</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 37</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Intervenants</i>	<i>Décision et vote (pour-contre-abstentions)</i>
S/PV.7156 (privée) 16 avril 2014				Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental		
S/PV.7162 29 avril 2014	Rapport du Secrétaire général sur la situation concernant le Sahara occidental (S/2014/258)	Projet de résolution présenté par l'Espagne, les États-Unis, la Fédération de Russie, la France et le Royaume-Uni (S/2014/299)	Espagne			Résolution 2152 (2014) 15-0-0
S/PV.7429 (privée) 16 avril 2015				Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix		
S/PV.7435 28 avril 2015	Rapport du Secrétaire général sur la situation concernant le Sahara occidental (S/2015/246)	Projet de résolution présenté par l'Espagne, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni (S/2015/285)			Neuf membres du Conseil ^a	Résolution 2218 (2015) 15-0-0

^a Angola, Chine, Espagne, États-Unis, France, Jordanie, Malaisie, Royaume-Uni et Venezuela (République bolivarienne du).

2. La situation au Libéria

Au cours de la période considérée, le Conseil de sécurité a tenu 14 séances sur la situation au Libéria, dont trois séances privées avec les pays fournisseurs de contingents et de forces de police, et adopté six

résolutions en vertu du Chapitre VII de la Charte. Il a notamment entendu des exposés de la Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL), du Président